



APICULTURE

Fiche filière

À retenir

21 600 tonnes de miel produit
5^e pays importateur mondial
22^e pays exportateur mondial
**Balance commerciale déficitaire :
- 79 millions d'euros**

ORGANISATION

La filière apicole française se caractérise par une grande diversité d'acteurs, de produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen...) et de modes de commercialisation. Elle se caractérise par un nombre important de petits producteurs, répartis sur l'ensemble du territoire (France métropolitaine et DOM), avec une faible proportion d'apiculteurs professionnels qui réalisent néanmoins une part importante de la production annuelle de miel.

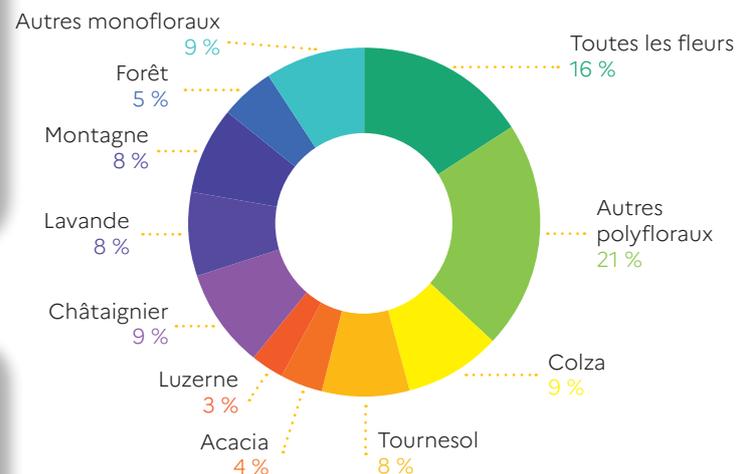
La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a été plus récemment poursuivie par la création d'une Interprofession qui a vu le jour en janvier 2018 (InterApi, Interprofession des produits de la ruche) et a été reconnue en qualité d'organisation professionnelle par arrêté du 15 avril 2019, publié au JORF le 19 avril 2019 (N°0093).

PRODUCTION

En 2019 :

- 62 445 apiculteurs déclarés (selon la base de déclarations DGAL)
- 1 584 300 ruches mises à l'hivernage
- 21 600 tonnes de miel produit
 - 23,5 % pour les apiculteurs ont moins de 50 ruches
 - 11,7 % pour les apiculteurs ont de 50 à 149 ruches
 - 29,5% pour les apiculteurs ont de 150 à 399 ruches
 - 35,3 % pour les apiculteurs ont plus de 400 ruches
- 3 460 kg de gelée royale dont 2 387 kg de gelée royale bio
- 39,4 % des volumes de miel sont produits en transhumance (8 655 tonnes)
- Stock de miel au 31/12/2019 : 8 700 tonnes

Production par miellée en 2019 : 21 600 tonnes



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer

TRANSFORMATION

La part du miel produit en France destinée aux IAA n'est pas estimée précisément mais apparaît assez faible.

Par ailleurs, la gelée royale, un autre produit de la ruche, est quant à elle destinée majoritairement à la transformation.

La majorité de la gelée royale utilisée est également importée mais certains acteurs travaillent avec des produits français.

- Les industriels spécialisés en compléments alimentaires : la gelée royale est achetée en vrac, sous forme congelée pour les compléments alimentaires liquides (ampoules, doseurs, flacons) et sous forme lyophilisée pour la fabrication de compléments alimentaires secs (gélules, comprimés). L'approvisionnement se fait auprès des gros importateurs-premiers transformateurs, mais également en direct à l'étranger.
- L'industrie cosmétique intervient également sur le marché. On y rencontre, les grands groupes cosmétiques pour qui la gelée royale est utilisée en très faible quantité. Leurs approvisionnements sont le plus souvent effectués auprès d'importateurs standards. On rencontre aussi les façonniers de produits cosmétiques et les laboratoires cosmétiques spécialisés en « produits de la ruche ». Il s'agit le plus souvent d'entreprises familiales de taille modeste qui s'approvisionnent en gelée royale française ou auprès des importateurs premiers transformateurs, pour fabriquer des produits cosmétiques de type crèmes ou lotions.
- Les spécialistes des produits de la ruche proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire, mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française.
- Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée, en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.

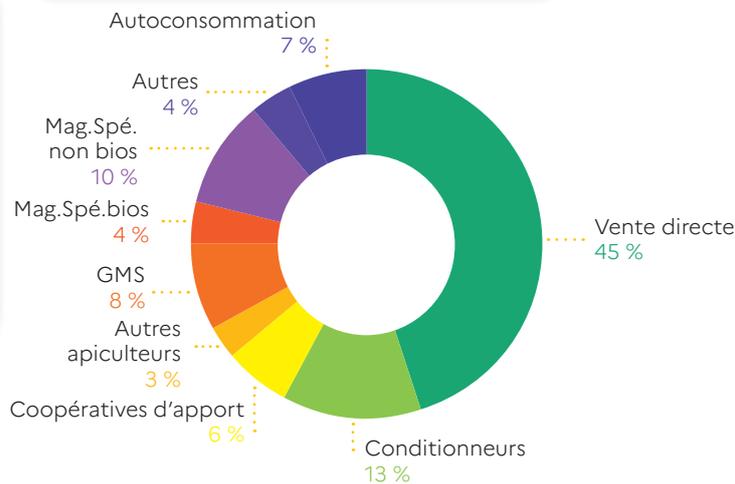


COMMERCIALISATION

- Le chiffre d'affaires de la production de miel, de gelée royale et de pollen est estimé ces dernières années autour de 100 millions d'euros par an (dont environ 90 % pour le miel).
- En 2019, au premier stade, la GMS représente 8 % des volumes commercialisés par les apiculteurs. La vente directe représente 45 % des volumes commercialisés par les apiculteurs et la vente aux conditionneurs 13 %.
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, le chiffre d'affaires issu des activités de diversification ou des autres produits de la ruche s'élève à 9 %.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer

Circuits de commercialisation du miel en 2019



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer



ÉCHANGES

Balance commerciale :

En 2019, la France a importé 32 800 tonnes de miel, et a exporté 4 400 tonnes. Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 28,4 milliers de tonnes pour 78,9 millions d'euros.

Exportations :

La France exporte ses volumes en majorité à destination de la Suède (20 %), de l'Italie (10 %), de l'Espagne (10 %) et de l'Allemagne (8 %).

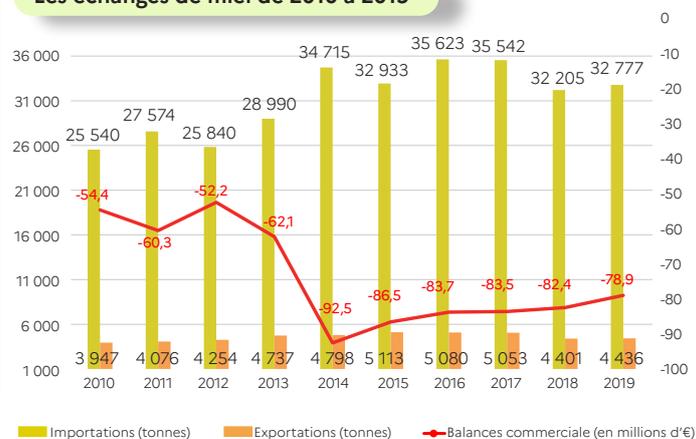
Importations :

La France importe son miel principalement d'Ukraine et d'Espagne (20 % des volumes chacun), d'Allemagne (9 %), d'Argentine (8 %), de Hongrie (7 %) et de Chine (6 %).

Jusqu'en 2014, on note une hausse du déficit de la balance commerciale en valeur suite à une augmentation des volumes importés. Depuis 2015, on observe à l'inverse une contraction du déficit de la balance commerciale principalement dû à la baisse du prix unitaire des importations des miels extra-communautaires.

La balance commerciale en volume et en valeur s'est améliorée entre 2018 et 2019 mais elle reste néanmoins déficitaire.

Les échanges de miel de 2010 à 2019



Source : TDM Douane française



CONSOMMATION

La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale : autour de 45 000 tonnes de miel sont consommés en France chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (32 800 tonnes de miel en 2019).

En 2019, 39,5 % des foyers français ont acheté au moins une fois une référence de miel au cours de l'année (soit 11,2 millions de foyers).

Le poids des circuits dans les achats en volume pour la consommation de miel à domicile représente 72,8 % pour la grande distribution (hypers et supermarchés), 13,9 % pour les enseignes à dominante marque propre, 3,8 % pour le drive, 4,3 % pour les magasins de proximité.

En 2019, le prix moyen de vente du miel dans le circuit de la grande distribution (hypers et supermarchés hors hard-discount) est de 11,2 €/kg. 54 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides, 42 % des miels solide et crémeux et 4 % sont des miels indéterminés.

Sources : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer / Panel consommateurs et panel distributeurs Nielsen pour FranceAgriMer



FOCUS : MIEL ET GELÉE ROYALE BIO EN FRANCE

Les Organisations de Producteurs constatent une part de plus en plus importante d'apiculteurs professionnels convertissant leur production en Agriculture Biologique.

- En 2019, la production de miel biologique était de 2 957 tonnes. La part du bio dans la production totale de miel était de 14 %
- 13,9 % des apiculteurs bénéficiaient d'une certification en agriculture biologique
- 69 % de la gelée royale produite en France est certifiée en Agriculture Biologique, soit 2 387 kg.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer